



COMMUNIQUE

La sécurité routière en plein brouillard : elle va se poursuivre au radar !

La sécurité routière n'est plus une politique du ministère en charge des transports (MEDDTL).

Les nouveaux décrets d'attribution des ministères sont clairs (*cf. le décret n° 2010-1444 du 25 novembre 2010 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration*).

De plus, chacun a pu s'en rendre compte au cours de ces derniers jours, au travers de la prise en main catastrophique de la communication gouvernementale sur l'épisode neigeux de mercredi dernier par le ministre de l'Intérieur (*cf. communiqué FEETS-FO du 9 décembre*) et non plus de celui en charge des Transports et de l'Écologie :

La Sécurité routière relève maintenant du ministère de l'Intérieur et non plus du ministère en charge des Transports.

Cette révolution dans l'architecture gouvernementale n'est pas le fruit d'une réflexion pour améliorer l'organisation de l'État mais elle est la conséquence :

- du choix de ne considérer la sécurité routière que sous le seul angle de la répression,
- d'une lutte de pouvoir entre ministères,
- d'une volonté du ministère de l'intérieur de faire main basse sur la perception des ressources financières liées au contrôle automatisé des radars.

Au final, il ne restera au MEDDTL que la co-tutelle de la Délégation de la Sécurité et de la Circulation Routières (DSCR), la sécurité des infrastructures et la réglementation technique des véhicules (suivie par une direction centrale -la DGEC- passée elle-même sous une co-tutelle avec le ministère de l'industrie à l'occasion du remaniement).

Les responsables des ministères annoncent qu'il n'y aura pas de désorganisation des services et aucun impact sur l'avenir des 2 500 agents en charge de la conduite de cette politique publique (statut, gestion, localisation des services).

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient et aucune garantie n'est apportée sur les conséquences possibles (*cf. dossier ci-joint*) de cette "OPA hostile" du ministère de l'intérieur.

L'inquiétude des agents est légitime, au lendemain de l'aveu par le MEDDTL d'un futur redéploiement de 10 300 agents du ministère dans les trois prochaines années (et ce avant même le transfert de la sécurité routière au ministère de l'intérieur).

FORCE OUVRIÈRE demande un engagement clair et pérenne du gouvernement sur l'avenir des agents et des services : ni déplacements, ni changements d'affectation et la garantie du maintien des missions.

Les réactions virulentes de FORCE OUVRIÈRE suite au remaniement gouvernemental du 14 novembre dernier ont déjà contraint le représentant du ministre de l'intérieur à annoncer, lors du comité technique paritaire ministériel convoqué mardi dernier, que les personnels de la DSCR demeureraient -pour l'instant- gérés par leur ministère d'origine.

Au delà de cette première victoire, ils se battront pour que les personnels demeurent « durablement » gérés par le ministère en charge des transports ...

C'est une question de pérennité des services et de leur bon fonctionnement. Mais au-delà, c'est une question de cohérence globale de la politique de sécurité routière !

La sécurité routière se construit autour de la prévention et l'éducation autant que de la répression. Le démantèlement de cette politique risque d'avoir des effets très négatifs, dont les usagers pâtiront directement.

C'est pour cela que FORCE OUVRIÈRE a décidé, au travers du dossier ci-joint, d'alerter les usagers sur les autres conséquences de ce choix.

Sans l'épisode neigeux de mercredi dernier, ce transfert de compétences serait passé presque inaperçu.

Il ne sera pourtant pas sans conséquences.

Pas seulement sur la communication des statistiques sur la mortalité routière, mais aussi sur la « vie quotidienne » des usagers des routes.

Et pas uniquement les jours de neige...

Pour mémoire, enfin, lors de sa première intervention devant les cadres de son ministère le 2 décembre dernier (*cf. communiqué FEETS-FO du 3 décembre 2010*), Nathalie Kosciusko-Morizet indiquait aux hauts fonctionnaires de son ministère qu'elle entendait faire de son ministère « *Le ministère de la vie quotidienne* ».

Nous nous demandions alors si elle avait trouvé le bon discours.

Nous avons maintenant la réponse à cette question...

Paris, le 10 décembre 2010

Contacts : Jean HEDOU, Secrétaire général, tél.: 01.44.83.86.20

Gérard COSTIL, Secrétaire fédéral, tél.: 06 43 78 34 23

2/2